



## Élection au Conseil d'administration de l'APTPUO, novembre 2019

Bonjour à tous,

Par la présente, je vous demande d'appuyer ma candidature pour un poste au sein du Conseil d'administration de l'APTPUO, car j'aimerais contribuer plus activement à l'amélioration de nos conditions de travail.

Je détiens un doctorat en lettres françaises de l'Université d'Ottawa (2011) et un postdoctorat en littérature comparée de l'Université de Montréal (2015). Au cours de mes études doctorales, j'ai eu l'occasion de donner des charges de cours à titre de professeure à temps partiel à l'Université d'Ottawa, ce qui fait que je suis membre de l'APTPUO depuis 2008. Ainsi, ai-je donné de très nombreux cours de langue et de littérature française au sein de mon *alma mater*, dont 18 cotes différentes, et ce, tout en continuant à faire de la recherche dans mon domaine d'expertise. En 2017, l'APTPUO m'a attribué le Prix de la professeure à temps partiel de l'année, prix que j'ai accepté avec honneur puisque je suis une personne qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à son enseignement, et qui aime ce qu'elle fait. Je tiens aussi à souligner que j'ai été représentante de l'APTPUO au Département de français de 2010 à 2014 et que je le suis à nouveau depuis 2016. En tout, j'ai cumulé plus de sept ans d'expérience à ce titre.

Au cours des dernières années, notre syndicat a mis en place plusieurs stratégies pour parfaire nos conditions de travail, mais il reste encore beaucoup à accomplir. Dans un contexte socio-économico-politique où les postes de professeur(e)s à temps plein permanent (ou menant à la permanence) se font très rares dans les arts et les sciences humaines, il devient urgent de trouver des solutions concrètes pour améliorer nos conditions de travail. J'aimerais, notamment, m'assurer qu'il y ait un quota d'établi dans chaque département de l'Université d'Ottawa concernant le nombre de charges de cours alloués aux doctorants afin que les professeurs à temps partiel régulier (avec de l'ancienneté et/ou détenant déjà un doctorat) conservent une certaine sécurité d'emploi. Je souhaiterais aussi négocier un amendement à la prochaine convention collective pour faire en sorte que les professeurs à temps partiel (PTP) puissent enseigner six cours par année scolaire (3 à l'automne et 3 à l'hiver) et un 7<sup>e</sup> à la session de printemps-été pour permettre aux PTP qui désirent travailler davantage durant l'année scolaire puisse prendre une pause en été pour faire de la recherche ou s'adonner à d'autres activités. Cette règle semble être régie par l'APUO. Or, elle ne devrait en rien affecter les charges de travail des membres de l'APTPUO, car nous ne sommes pas payés pour faire de la recherche, mais uniquement pour enseigner. Des augmentations salariales pour les grandes classes, les étudiants inscrits au SASS, et les cours donnés pour la première fois (qui demandent plus de travail qu'un cours déjà donné par le même professeur) font aussi partie de mes projets. Je souhaiterais également que l'employeur réserve un certain nombre de places de stationnement sur le campus à des tarifs réduits pour les professeurs à temps partiel étant donné que nos salaires sont moindres que ceux des professeurs à temps plein. Enfin, puisque l'APTPUO a désormais deux sièges au Sénat, il serait important que l'on puisse contribuer activement à une restructuration du mode d'évaluation des cours par les étudiants. Sans abolir le système, il faut repenser le modèle actuel, car il est non seulement absurde, mais discriminatoire envers les membres de l'APTPUO. Les évaluations des étudiants ne doivent nullement être un facteur décisif dans l'attribution des points d'ancienneté ni du salaire des membres de l'APTPUO. Sans entrer dans les détails, je tiens à souligner que les questions qui sont présentement posées aux étudiants s'appuient sur des critères arbitraires qui doivent être remis en question.

Je vous remercie chaleureusement de votre appui et de votre confiance. Je ferai le nécessaire pour défendre nos droits auprès de l'employeur et tenter d'acquiescer de nouveaux acquis.

Julie Delorme, Ph.D.



## Election at the Board of Directors, APTPUO, November 2019

Hello every one,

Hereby, I am asking you to support my candidacy at the Board of Directors of the APTPUO because I would like to contribute more actively to improved our working conditions.

I hold a Ph.D. in « Lettres françaises » of the University of Ottawa (2011) and a postdoctorate in « Littérature comparée » of the University of Montréal (2015). During my doctoral studies, I had the opportunities to teach several courses at the University of Ottawa, so I am a member of the APTPUO since 2008. Thereby, I taught many french language and literature courses in my *alma mater*. Among the courses I taught, heigten had deferent course rating.

Moreover, I always continued to publish papers in my research field. In 2017, I received the Part time professor award of the year from the APTPUO, an honor to me beacause I am dedicaded to my teaching job as I love it. I also have been elected as an APTPUO representative for the French Department from 2010 to 2014, and also since 2016. Overall, I have more than seven years of experience in this role.

During the past few years, our union put in place many strategies to improved our working conditions, but there is more to do. In the socio-economico-politic context where tenure track positions are extremely rare in arts and humanities, it became urgent to find concrete solutions to improved our working conditions. I would like to set a quota in every departments of the Univeristy of Ottawa according the amount of courses that doctorant students could teach so regular part time professors (with seniority and/or doctorat degree) will keep their job security. I would also like to negotiate an amendment to the next collective agreement that would permit part time professors to teach six courses per academic year (3 in fall and 3 in winter) and a 7<sup>th</sup> course during spring-summer session. The actual rule seem to be govern by the APUO agreement wich does not have anything to do with our workload because we are not paid to do research, but only for teaching. Salary increases for large classes, students registrered to SASS, and new courses taught for the first time (which requires more work than courses being thought by the same professor) are also parts of my projects. I also wish that the employer would reserve some parking lots on campus with special rates for part time professors because our salaries are much lower than full time professors. Finally, because APTPUO has henceforce two seats at the Senate, it would be crucial to particpate actively to a full restructuration of the courses evaluations system made by students. Without abolishing the actual system, it is time to rethink the approach, beause it is not only absurd but discriminatory against APTPUO members. Students evaluations should not be a decisive coefficient in the attribution of senority points or salary of a member of the APTPUO. Without going into details, I want to emphasize that actual survey is based on arbitrary criterias that need to be redefined.

Thank you warmly for your support and your trust. I will do my best to stand for our rights towards the employer and to acquired new benefits.

Julie Delorme, Ph.D.